





85^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2017

16 - 22 janvier 2017

Organisé par :

l'Automobile Club de Monaco

sous le Haut Patronage de Leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse de Monaco

Avec le soutien :

du Gouvernement Princier

de la Société des Bains de Mer

de la Municipalité de Monaco

de la Fédération Internationale de l'Automobile

de la Municipalité de Gap



RALLYE GUIDE 1

Ce document n'a pas de pouvoir réglementaire - à titre informatif uniquement.







SOMMAIRE Pa		Pages			Page
1	PRESENTATION	3	12.3	Programme	17
2	COORDONNEES DE L'ORGANISATION		12.4	Equipages participant aux reconnaissances uniquement	17
2.1	Coordonnées Permanentes de l'Organisation	4	13	VERIFICATIONS TECHNIQUES, MARQUAGE ET PLOMBAGE	(RP)
2.2	Coordonnées PC du Rallye	5	14	SEANCE DE MISE AU POINT	
2.3	Coordonnées Centres Média	5	14.1	Participation	17
3	PROGRAMME		14.2	Programme	17
3.1	Programme avant la semaine du Rallye	5	14.3	Lieu	17
3.2	Programme pendant la semaine du Rallye	5	15	PROCEDURE DE DEPART	(RP)
4	ENGAGEMENTS		16	PROCEDURE D'ARRIVEE	(RP)
4.1	Titres pour lesquels compte le Rallye	9	17	ACTIVITES RP	(RG2)
4.2	Critères d'acceptation des engagements	9	18	MEDIAS	
4.3	Liste des droits d'engagement	10	18.1	Contacts	18
4.4	Droits d'engagement	10	18.2	Procédure d'accréditation	18
4.5	Package engagement pour les équipages non-enregistrés FIA	11	18.3	Accréditations télévision et média digitaux	19
5	PARC D'ASSISTANCE		18.4	Accréditation Photographes Commerciaux	19
5.1	Parcs d'assistance	11	18.5	Centres Média et d'Accréditation	19
5.2	Services disponibles aux parcs d'assistance	11	18.6	Conférences de presse FIA	20
5.3	Règles et critères environnementaux dans les parcs d'assistance	12	18.7	Coordonnées média des équipes	(RG2)
6	RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR		19	SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE	20
6.1	Procédure de demande	13	20	LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES	21
7	CARBURANT / PNEUMATIQUES	(RP)	20.1	Climat, fuseau horaire et lever/coucher du soleil	21
8	IMPORTATION DE VEHICULES ET PIECES DETACHEES	13	20.2	Monnaie	21
9	HELICOPTERES		20.3	Electricité	22
9.1	Procédure d'enregistrement	13	20.4	Règles de conduite	22
9.2	Compagnies d'hélicoptères	13	20.5	Transports aériens	22
10	MODALITES D'ACCUEIL	14	20.6	Transports ferroviaires	22
11	HOTELS	14	20.7	Taxis	22
12	RECONNAISSANCES		20.8	Location de véhicules	22
12.1	Autocollants	16	20.9	Concessionnaires Automobiles	22
12.2	Carnets de reconnaissances	16	20.10	Photocopies, reprographie, impression	23







1- PRESENTATION

Bienvenue au 85^e Rallye Monte-Carlo!

Cette année 2017 voit les nouvelles voitures du WRC apparaître pour la première fois dans notre épreuve avec des évolutions importantes comme l'augmentation de la puissance du moteur, l'élargissement du châssis et de nouveaux appendices aérodynamiques.

Un nouveau Constructeur arrive, TOYOTA, pour affronter dans la catégorie reine, les Volkswagen Polo, Citroën C3, Hyundai I20, et Ford Fiesta. Dans les catégories annexes, il faut noter le retour de SKODA avec la Fabia.

Afin de démarrer ce Championnat où la concurrence n'a jamais été aussi importante, le Rallye Monte-Carlo offrira plus de 380 km d'épreuves spéciales, répartis sur 17 tronçons chronométrés et 4 jours de course.

Après une séance de mise au point à côté de Gap, le mercredi 18 janvier de 16h00 à 20h00, les concurrents se rendront à MONACO pour prendre le départ officiel du Rallye sur la Place du Casino, le jeudi 19 à partir de 18h15. Ils effectueront deux épreuves spéciales en nocturne pour remonter sur Gap, « Entrevaux – Ubraye » (21,25 km) déjà parcourue l'an dernier, et « Bayons – Bréziers » (26,36 km), jamais effectuée avec un passage spectaculaire au lieudit « Les Tourniquets ». L'entrée en assistance se fera à partir de 00h06.

Après une courte nuit de repos, la journée du vendredi 20 janvier sera la plus intense avec 6 ES au programme pour un total de 160,40 km et encore des nouveautés aussi bien en Isère que dans les Hautes-Alpes. Après avoir quitté l'assistance de Gap vers 9h00, les concurrents se dirigeront vers le Col de Festre pour accomplir l'ES 3 « Agnières en Dévoluy – Le Motty » (24,53 km), nouvelle épreuve, et enchaineront avec l'ES 4 « Aspres-lès-Corps – Chaillol » (38,84 km), reprenant le parcours cumulé de deux E.S. courues en 2016. La troisième épreuve de la matinée (E.S.5) a déjà été parcourue en 2016, mais le départ a été avancé pour traverser la station de Saint-Leger-les-Mélèzes et aller jusqu'à La Bâtie Neuve (16,83 km) avec passage du Col de Moissière et une arrivée légèrement avancée. Ces épreuves 3, 4 et 5 seront renouvelées l'après-midi (6, 7, et 8) et les concurrents rentreront en assistance aux alentours de 17h15.

Le troisième jour du rallye, les concurrents iront de Gap à Monaco en accomplissant 5 E.S., totalisant 121,10 km. Les deux premières épreuves à parcourir deux fois chacune, E.S. 9/11 « Lardier et Valença – Oze » (31,15 km) et E.S. 10/12 « La Batie-Montsaléon – Faye » (16,72 km) reprennent plus ou moins l'itinéraire de la plus longue spéciale de 2016 en 2 parties inégales.

L'ES 13, dernière de la journée est la répétition de l'E.S.2 « Bayons – Bréziers », mais disputée de jour avec un premier départ à 15h03.

Après un dernier passage par le Parc d'Assistance de Gap, les concurrents encore en course descendront jusqu'à Monaco pour être mis en Parc Fermé toute la nuit à compter de 21h11.

Le dernier jour de course, dimanche 22 janvier, les 60 premières voitures classées auront deux ES à accomplir deux fois : E.S. 14/16 « Luceram – Col St Roch » (5,56 km), typée course de côte et l'E.S. 15/17, « La Bollène-Vésubie – Peira Cava » (21,36 km) déjà courue en 2016, dont le deuxième passage, avec départ à 12h08, sera la Power Stage permettant aux pilotes d'engranger des points supplémentaires pour les cinq premiers (nouveauté 2017). Il est à noter que cette journée se déroulera totalement sans assistance et que les équipages auront choisi leurs pneus le matin à la sortie du Parc de Monaco pour la totalité de la journée.

Les E.S. 1, 12 et 17 seront télévisées et diffusées en direct.

Comme à l'accoutumée, la Remise des Prix aura lieu sur la Place du Palais Princier à partir de 15h00 le dimanche après-midi et le dîner de gala clôturera à 20h30 cette première manche du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA.

Directeur de l'Epreuve







2 - COORDONNEES DE L'ORGANISATION

2.1 Coordonnées Permanentes de l'Organisation

Automobile Club de Monaco

23 Boulevard Albert I - B.P. 464 - MC98012 MONACO Cedex

Tél: +377 93 15 26 00 - Fax: +377 93 25 80 08

e-mail: rallye@acm.mc - site internet: www.acm.mc

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Principaux Contacts:

Principaux Contacts :		TELEPHONE FAX	E-MAIL
Directeur de l'Epreuve	M. Christian TORNATORE	+377 93 15 26 00 +377 93 25 80 08	ctornatore@acm.mc
Directeur de Course	M. Christophe ALLGEYER	+377 93 15 26 00 +377 93 25 80 08	callgeyer@acm.mc
Directeurs de Course Adjoints	M. Alain PALLANCA M. Jacques ROSSI M. Jean-Michel MATAS M. Jean-Marie CONTERNO	+377 93 15 26 00 +377 93 25 80 08	rallye@acm.mc
Secrétariat du Rallye	Mme Marielle KRAEMER	+377 93 15 26 15 +377 93 25 80 08	rallye@acm.mc
Chargés des Relations avec les concurrents	M. Jean-Marc HAIBLE (Français, Anglais, Italien)	-	
	M. Raymond GNUTTI (Français, Anglais, Italien)	-	rallye@acm.mc
	M. Giorgio STIRANO (Français, Anglais, Italien)	-	
Responsable du parc d'assistance	M. Christophe GORY (Français - Anglais - Italien)	+33 7 87 00 94 42	parcrallye@gmail.com
Responsable des Relations et des Accréditations Médias	M. Richard MICOUD	+377 93 15 26 31 +33 6 84 86 57 36	rmicoud@acm.mc
Responsable de la Sécurité Coordination hélicoptères	Dr Robert SCARLOT		
Adjoint	M. Jean Luc VIEILLEVILLE	+377 93 15 26 41	jlvieilleville@acm.mc
Secrétariat Sécurité et Service Médical	Mme Mireille GHIGLIONE	+377 93 15 26 29 +377 93 25 80 08	medical@acm.mc







2.2 Coordonnées PC du Rallye

GAP:	
du lundi 16 au samedi 21 janv	ier 2017

Centre Omnisport COSEC Avenue de Traunstein 05000 GAP

MONACO:

du jeudi 19 au dimanche 22 janvier 2017

Automobile Club de Monaco 23 Boulevard Albert I^{er} MC 98000 MONACO

2.3 Coordonnées Centres Média

Centre Média Gap	Centre Média Monaco
Centre Omnisport COSEC Avenue de Traunstein 05000 GAP	ТВА

3 - PROGRAMME

3.1 Programme avant la semaine du Rallye

Quand	Quoi
16 novembre 2016	Publication du Règlement Particulier
	Ouverture des engagements
16 décembre 2016	Publication du Rallye Guide 2
	Clôture des engagements
6 janvier 2017	Publication de la liste des engagés (sujet à l'approbation de la FIA)

3.2 Programme pendant la semaine du Rallye

Samedi 14 janvier 2017	08h00 à 20h00	Ouverture du Parc d'Assistance pour les	GAP
		Constructeurs	Centre Omnisport
			COSEC
Dimanche 15 janvier	08h00 à 20h00	Ouverture du Parc d'Assistance pour les	GAP
2017		Constructeurs	Centre Omnisport
			COSEC
	14h00 à 18h00	Distribution du matériel de reconnaissances	MONACO
			Automobile Club
	14h00 à 18h00	Distribution du système de tracking et de	MONACO
		contrôle de vitesse pour les reconnaissances	Automobile Club
		(pilotes désignés)	
Lundi 16 janvier 2017	08h00 à 18h00	Reconnaissances	Voir Programme
			Art. 12.3
	08h00 à 20h00	Ouverture du Parc d'Assistance pour tous les	GAP
		Concurrents	Centre Omnisport
			COSEC
	14h00 à 21h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et	GAP
		Média	Média Centre







1	14h00 à 21h00	Vérifications administratives, distribution du matériel aux Concurrents (autocollants, plaques,) Remise des systèmes de suivi FIA pour la	GAP Permanence du Rallye
Mardi 17 janvier 2017	08h00 à 18h00	sécurité Reconnaissances	Voir Programme Art. 12.3
	08h00 à 11h00	Vérifications administratives, distribution du matériel aux Concurrents (autocollants, plaques,) Remise des systèmes de suivi FIA pour la sécurité	GAP Permanence du Rallye
	09h00 à 21h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	GAP Média Centre
	13h00 à 24h00	Vérifications techniques, marquages et plombage P1-P2 non-engagés par un Constructeur ou un Team WRC et pilotes non-prioritaires (sur convocation)	GAP Lycée Technique IDEM 05
	16h00	Briefing des Directeurs d'Ecuries (Constructeurs et Teams Manager)	GAP Permanence du Rallye
Mercredi 18 janvier 2017	07h30 à 14h00	Reconnaissances	Voir Programme Art. 12.3
	08h00 à 12h00	Constructeurs et Teams WRC : Plombage des éléments, délivrance du certificat de conformité technique et pesage (un horaire détaillé sera communiqué)	GAP Parc d'Assistance
	09h00 à 21h00	Ouverture du Centre d'Accréditation	GAP Média Centre
	09h00 à 22h00	Ouverture du Centre Média	GAP Média Centre
	15h00 à 15h30	Séance d'Autographes Pilotes	GAP Parc d'Assistance
	16h00 à 18h00	Séance de Mise au Point pilotes P1-P2	GAP Route de la Garde
	18h00 à 20h00	Séance de Mise au Point pilotes P3 et non- prioritaires	GAP Route de la Garde
	18h15	Rencontre des Equipages	GAP Parc d'Assistance
	18h45	Conférence de Presse	GAP Média Centre
	22h00	Publication de la liste des équipages autorisés à prendre le départ	MONACO et GAP Permanences du Rallye
Jeudi 19 janvier 2017	09h00 à 21h00	Ouverture du Centre d'Accréditation	GAP Média Centre
	09h00 - départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP et MONACO Média Centre
	12h00	Réunion du Corps Médical	MONACO Permanence du Rallye
	ТВА	Photo Officielle des Pilotes WRC	MONACO Proche de la Place du Casino







	17h00	Dáunian das Dilatas d'Hálisantàras	GAP	
	171100	Réunion des Pilotes d'Hélicoptères		
	18h00	Cartia Dara Farmá da dánart	Permanence du Rallye MONACO	
	181100	Sortie Parc Fermé de départ		
	10515	Dánant du laur 1 :: NAONACO CAD ::	Quai Albert 1er	
	18h15	Départ du Jour 1 «MONACO-GAP »	MONACO	
	20-40	EC 4 " ENTREWALLY WAL DE CHALLYACHE LIDR	Place du Casino	
	20h18	ES 1 « ENTREVAUX - VAL DE CHALVAGNE - UBRAYE »		
	23h01	ES 2 « BAYONS – BREZIERS »		
	A partir de 23h56	Rencontre avec les Equipages (Top 3)	GAP Parc Assistance	
Vendredi 20 janvier 2017	00h54	Entrée Parc Fermé	GAP Centre Omnisport	
			COSEC	
	02h00	Publication du Classement Partiel Officieux du Jour 1 et de la liste des équipages autorisés à prendre le départ du Jour 2	GAP et MONACO Permanences du Rallye	
	08h30 - départ	Ouverture du Centre Média	GAP	
	du dernier	Ouverture du centre iviedia	Média Centre	
	journaliste		Ivicala centre	
	09h00	Départ du Jour 2 « GAP-GAP »		
	10h11	ES 3 « AGNIERES EN DEVOLUY - LE MOTTY »		
	10h44	ES 4 « ASPRES LES CORPS - CHAILLOL »		
	11h47	ES 5 « ST LEGER LES MELEZES - LA BATIE NEUVE	: »	
	14h28	ES 6 « AGNIERES EN DEVOLUY - LE MOTTY »		
	15h01	ES 7 « ASPRES LES CORPS - CHAILLOL »		
	16h04	ES 8 « ST LEGER LES MELEZES - LA BATIE NEUVE	: »	
	A partir de 17h14	Rencontre avec les Equipages (Top 3)	GAP Parc d'Assistance	
	18h02	Entrée Parc Fermé	GAP	
			Centre Omnisport COSEC	
	20h02	Publication du Classement Partiel Officieux du	GAP et MONACO	
		Jour 2 et de la liste des équipages autorisés à prendre le départ du Jour 3	Permanences du Rallye	
Samedi 21 janvier 2017	07h00 - départ	Ouverture du Centre Média	GAP	
,	du dernier journaliste		Média Centre	
	07h17	Départ du Jour 3 « GAD MONACO »		
	0/111/	Départ du Jour 3 « GAP-MONACO »		
	08h08	ES 9 « LARDIER ET VALENCA - OZE »		
	08h58	ES 10 « LA BATIE MONTSALEON - FAYE »		
L				

Rallye Guide 1 WWW.acm.mc 7







	11h13	ES 11 « LARDIER ET VALENCA - OZE »		
12h08		ES 12 « LA BATIE MONTSALEON - FAYE »		
	14h00 - départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO Média Centre	
	15h03	ES 13 « BAYONS - BREZIERS »		
	A partir de 20h30	Rencontre avec les Equipages (Top 3)	MONACO Quai Albert 1er	
	21h11	Entrée Parc Fermé	MONACO Quai Albert 1er	
	23h11	Publication du Classement Partiel Officieux du Jour 3 et de la liste des équipages autorisés à prendre le départ du Jour 4	MONACO Permanence du Rallye	
Dimanche 22 janvier 2017	07h30 - départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO Média Centre	
	07h30	Départ du Jour 4 « MONACO-MONACO »		
	09h12	ES 14 « LUCERAM - COL ST ROCH »		
	10h00	ES 15 « LA BOLLENE VESUVIE - PEIRA CAVA »		
	10h48 ES 16 « LUCERAM - COL ST ROC			
	12h08	ES 17 « LA BOLLENE VESUVIE - PEIRA CAVA » (Power Stage)		
	13h43	Entrée Parc Fermé	MONACO Quai Albert 1er	
	15h00	Remise des Prix	MONACO Place du Palais	
	16h00	Vérifications Techniques Finales	MONACO Service du Contrôle Technique	
	16h30	Conférence de Presse	MONACO Média Centre	
		Publication du Classement Final Provisoire	MONACO Permanence du Rallye	
	20h30	Dîner de Gala	MONACO Sporting Monte-Carlo	







4 - ENGAGEMENTS

4.1 Titres pour lesquels compte le rallye

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Pilotes Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Copilotes Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Constructeurs

Championnat WRC 2 FIA pour Pilotes
Championnat WRC 2 FIA pour Copilotes
Championnat WRC 2 FIA pour Equipes
Coupe Voitures de Production WRC 2 FIA pour Pilotes
Coupe Voitures de Production WRC 2 FIA pour Copilotes

Coupe FIA RGT pour Pilotes Coupe FIA RGT pour Copilotes

4.2 Critères d'acceptation des engagements

Toute personne qui désire participer au « 85° Rallye Automobile Monte-Carlo 2017 » doit retourner le formulaire d'engagement dûment complété (Annexe 2), au Secrétariat du Rallye :

AUTOMOBILE CLUB DE MONACO - 23 Boulevard Albert Ier - MC 98000 MONACO Fax: +377.93.25.80.08 - e-mail: rallye@acm.mc <u>avant le vendredi 16 décembre 2016 - 24h00</u>

Seules les demandes accompagnées du règlement seront acceptées. Les détails relatifs au copilote peuvent être complétés jusqu'aux vérifications administratives.

Les Concurrents inscrits au Championnat du Monde des Rallyes de la FIA doivent retourner le formulaire d'engagement standard FIA.

Nombre maximum d'engagés : 80, répartis en quatre groupes : priorité 1 (P1), priorité 2 (P2), priorité 3 (P3) et non-prioritaires.

Un classement « Promotion » sera réservé aux pilotes non-prioritaires.

Voitures admises

Classes	Groupes		
RC1	World Rally Cars : moteur 1.6 T		
RC2	S2000-Rallye: 1.6T avec bride de 30 mm		
	S2000-Rallye : atmosphérique 2.0		
	Groupe R5 (VR5)		
Groupe NR4 de plus de 2000 cm ³ (actuel N4)			
RGT	Voitures RGT		







RC3	Groupe A entre 1600cm ³ et 2000 cm ³		
	Super 1600		
	R2 (atmo entre 1600 cm ³ et 2000 cm ³ – VR2C et turbo entre 1067 cm ³ et 1333 cm ³ – VR2C)		
R3 (atmo entre 1600 cm ³ et 2000 cm ³ – VR3C et entre 1067 cm ³ et 1333 cm ³ – VR3C)			
	R3 (turbo jusqu'à 1620 cm³ / nominal – VR3T)		
R3 (diesel jusqu'à 2000 cm³ / nominal – VR3D)			
RC4	Groupe A jusqu'à 1600 cm ³		
	R2 (atmo entre 1390 cm 3 et 1600 cm 3 – VR2B et turbo entre 927 cm 3 et 1067 cm 3 – VR2B)		
	Kit-car jusqu'à 1600 cm³		
	Groupe N entre 1600 cm³ et 2000 cm³		
RC5	Groupe N jusqu'à 1600 cm³		
	R1 (atmo jusqu'à 1600 cm³ – VR1A/VR1B et turbo jusqu'à 1067 cm³ – VR1A/VR1B))		

4.3 Liste des droits d'engagement

CONSTRUCTEURS ENGAGES AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA F.I.A.	suivant accord avec la FIA
TEAMS ASSIMILES	suivant accord avec la FIA
AUTRES CONCURRENTS	Avec la publicité facultative de l'Organisation - Concurrents non-membres de l'équipage = 7 000 € - Concurrents membres de l'équipage = 3 500 € Sans la publicité facultative de l'Organisation - Concurrents non-membres de l'équipage = 9 000 € - Concurrents membres de l'équipage = 5 500 €

4.4 Paiement des droits d'engagement

Les droits d'engagement peuvent être réglés soit par chèque à l'ordre de *l'Automobile Club de Monaco*, soit par virement bancaire :

Coordonnées bancaires

Banque : Société Marseillaise de Crédit (45 Rue Grimaldi, 98000 MONACO)

Code Banque : 30077 Code Guichet : 04959

N° de Compte : 12762504204

Clé R.I.B.: 83

Adresse swift: SMCTMCM1

IBAN: MC58 3007 7049 5912 7625 0420 483







4.5 Package engagement pour les équipes non-enregistrées FIA

Surface Parc Assistance	100 m² (10X10)*
Plaques voitures	
« Assistance »	1
« Auxiliaire »	2
« Voitures Ouvreuses »	1
Documents	2
Règlement	Site Web
Road Books	2
Cartes du parcours	2
Programme	2
Rallye Guide 2	Site Web
Laissez-passer	
Pilote	2
Mécanicien	1

* tout véhicule ne rentrant pas dans la surface allouée devra être obligatoirement déplacé dans le parking réservé à cet effet sous peine d'une amende de 1000 €

Tout concurrent souhaitant disposer d'une assistance groupée dans le Parc d'Assistance devra en faire la demande pour le <u>lundi 19 décembre 2016</u> au plus tard. (Annexe 3)

5 - PARCS D'ASSISTANCE

5.1 Parc d'Assistance

Durant le Rallye, le Parc d'Assistance sera situé :

Gap: Centre Omnisport COSEC – Avenue de Traunstein

Accessible:

Pour les Constructeurs et Equipes de Constructeurs le samedi 14 et le dimanche 15 janvier 2017 à partir de 08h00 Pour les autres Concurrents le lundi 16 janvier 2017 à partir de 08h00

Surface: asphalte

5.2 Services disponibles aux Parcs d'Assistance

Aux Constructeurs et WRC Teams:

- Branchement d'eau
- WC
- WIFI

A tous les Concurrents :







Eclairage général des parcs

- Conteneurs poubelles et ramassage des déchets
- Récupération des huiles usagées
- Gardiennage général des parcs
- WC publics

Services supplémentaires optionnels :

<u>Lignes téléphoniques – ADSL – WIFI :</u>

GAP: ORANGE EVENTS SOLUTIONS

Lignes temporaires nationales/internationales Tél: +33 1 55 56 10 00 – Fax: +33 1 55 56 10 02 e-mail: tempo.paris@orange-ftgroup.com

MONACO: MONACO TELECOM

Christelle COZZI

Tél: +377 99 66 60 50 – Fax: +3477 99 66 65 67 e-mail: contact.manifestations@monaco-telecom.mc

Location de cabines sanitaires mobiles :

GAP: SARL ALPES SANILOC

Tél: +33 4 92 43 56 44

e-mail: alpes.sani.loc@orange.fr

MONACO: MONACLEAN

Tél: +377 97 77 66 99 - Fax: +377 97 77 66 50

e-mail: infos@monaclean.com

Location de générateur d'électricité

TOPLAK

Tél: +43 2262 640 50 13 e-mail: office@toplak.com

5.3 Règles et critères environnementaux dans les Parcs d'Assistance

5.3.1 Critères environnementaux

La vidange des eaux usées, le lavage des véhicules et le piquetage au sol sont interdits sur les Parcs d'Assistance. Toute infraction sera rapportée aux Commissaires Sportifs qui pourront infliger des pénalités.

5.3.2 Règles

A Gap,

L'évacuation des camions et des tracteurs se fera obligatoirement le samedi 14, le dimanche 15 et le lundi 16 janvier 2017, à partir de 20h00. Tous ces véhicules devront être stationnés sur le parking ERDF, route de la Luye. Passé ce délai, une amende de 1000 € par véhicule sera perçue immédiatement par l'Organisateur auprès des Equipes ou Concurrents dont le ou les véhicules seront en infraction.

Seuls les véhicules identifiés « Service » ou « Auxiliaire » pourront accéder aux Parcs d'Assistance. Leur circulation dans les voies réservées aux Concurrents est interdite 15 minutes avant l'heure de pointage du premier Concurrent au « CH SP in » jusqu'à l'heure de pointage du dernier Concurrent au « CH SP out ».







Les véhicules identifiés « Auxiliaire » ou « Ouvreur » devront obligatoirement stationner sur les parkings prévus par l'Organisateur.

6 - RADIO EMETTEUR - RECEPTEUR

6.1 Procédure de demande

L'usage sur les territoires Monégasque et Français d'appareils de transmission radio est soumis à l'autorisation d'usage temporaire de fréquences.

Veuillez compléter et retourner le(s) formulaire(s) (Annexes 4 et 5) aux autorités concernées.

7 - CARBURANT / PNEUMATIQUES

(Voir Règlement Particulier)

8 - IMPORTATION DE VEHICULES ET PIECES DETACHEES

Les véhicules provenant de l'Union Européenne n'ont pas besoin de document spécifique pour passer la douane. Seuls les Concurrents extra-communautaires devront montrer un carnet ATA (qu'ils peuvent se procurer à la Chambre de Commerce de leur pays d'origine), au service des douanes de leur point d'entrée dans l'Union Européenne.

Les véhicules venant de l'Union Européenne mais transitant par la Suisse (non membre de l'UE) doivent contacter : Oberzolldirektion, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne

Tél: +41 (0)31 322.6511 - Fax: +41 (0)31.322.7812 - Site: http://www.ezv.admin.ch/

9 – HELICOPTERES

9.1 Procédure d'enregistrement

Conformément au règlement de sécurité FIA et aux dispositions des autorités civiles aériennes intéressées, tout hélicoptère participant au Rallye doit être obligatoirement inscrit auprès de l'Organisateur pour pouvoir remplir une mission. Le formulaire d'inscription (Annexes 6 et 7) est à renvoyer avant le <u>samedi 31 décembre 2016</u>.

Le montant des droits d'inscription auprès de l'Organisateur est de 2000 € par machine pour toute la durée du Rallye (dont 500 € de frais de gestion non-remboursables si les conditions météorologiques sont défavorables et qu'aucun vol ne peut être effectué).

Le briefing des pilotes d'hélicoptères (présence obligatoire de tous les pilotes) aura lieu le <u>jeudi 19 janvier 2017 à 17h00</u>, à la Permanence du Rallye, Centre Omnisport COSEC, Avenue de Traunstein, 05000 GAP.

9.2 Compagnies d'hélicoptères

Nom / Site Internet	Adresse	E-mail	Tél / Fax
MONACAIR	Héliport Monaco	info@monacair.mc	T.: +377 97 97 39 00
www.monacair.mc	98000 MONACO	info@monacan.mc	F.: +377 97 97 39 09
HELI AIR	Héliport Monaco	fabien@heliairmonaco.com	T.: + 377 92 05 00 50
www.heliairmonaco.com	98000 MONACO	Tablefi@fieliaiffioliaco.com	F.: +377 92 05 00 51
AZUR HELICOPTERE	Aéroport de Nice	infos@azurhelico.com	T.: +33 4 93 21 48 60
www.azurhelico.com	06000 NICE	inios@azurnelico.com	F.: +33 4 93 21 48 61
HELI CHALLENGE SAS	Aérodrome		T.: +33 4 92 44 18 30
www.heli-challenge.fr	05130 TALLARD		F.: +33 4 92 44 18 40







10 - MODALITES D'ACCUEIL

Le Rallye Monte-Carlo est ouvert au public. L'accès aux Epreuves Spéciales et aux Parcs d'Assistance est gratuit.

10.1 Sociétés chargées de l'accueil

L'Automobile Club de Monaco a agréé deux prestataires pour organiser des opérations VIP :

ALL SPORTS MANAGEMENT	T. ISNARD	+377.97.98.49.72	t.isnard@allsportsmanagement.mc
EUROPEAN SPORT COMMUNICATION	B. OCELLI	+352.445.890	b.occelli@european-sport.net

Seuls les prestataires agréés sont autorisés à opérer sur le Rallye Monte-Carlo.

11 - HOTELS

11.1 Gap et Alentours

11.1.1 Gap

NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
COMFORT HOTEL GAP	8 Avenue de Provence	+33 4 92 52 17 57	gap@maranathahotels.com www.choicehotels.com
AVANTICI CITOTEL	5 Chemin des Matins Calmes	+33 4 92 51 57 82	contact@avantici-citotel.com www.citotel.fr
IBIS	Boulevard Georges Pompidou	+33 4 92 53 57 57	ibisgap@wanadoo.fr www.accordhotel.com

**			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
LE CARINA	27 Route de Chabanas	+33 4 92 52 02 73	Pavillon.carina@wanadoo.fr www.carina-hotel.com
LE CLOS	20 Ter, Avenue du Cdt Dumont	+33 4 92 51 37 04	Jeanpierre.zenou@wanadoo.fr www.leclos.fr
LE MICHELET	2 Avenue de la Gare	+33 4 92 51 27 86	Hotel.lemichelet@orange.fr www.hotel-lemichelet.fr
PORTE COLOMBE	4 Place Frédéric Euzières	+33 4 92 51 04 13	www.hotel-porte-colombe.com

*			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
HOTEL F1.COM	1 Rue Tokoro	08 91 70 52 53	www.hotelF1.com (code hotel 2374)
LE PAVILLON	27 Route de Chabanas	+ 33 4 92 52 02 73	Pavillon.carina@wanadoo.fr www.pavillon-hotel.com

En cours de classement				
NOM DE L'HOTEL ADRESSE TELEPHONE E-MAIL / SITE INTERNET				
GAPOTEL INTERHOTEL	18 Avenue Emile Didier	+33 4 92 52 37 37	gapotel@wanadoo.fr www.gapotel.com	
LA CLOCHE	2 Place Alsace Lorraine	+ 33 4 92 51 02 52		
PRE VERT P'TIT DEJ HOTEL	RN 85 (Dir. Marseille) – Rue de Belle Aureille – Zone Micropolis	+ 33 4 92 52 45 84	Hotel-prevert@orange.fr www.hotel-prevert.com	







LE VERDUN	20 Boulevard de la	+33 4 92 53 88 50	www.hotelverdun.fr
	Libération		

11.1.2 Aux alentours

NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET		
AX HOTEL	ZA La Grande Ile	+33 4 92 21 45 17	reception@ax-hotel.com		
	05230 CHORGES		www.ax-hotel.com		
LA PASTORALE	Hameau des Brès	+ 33 4 92 50 28 40	La-pastoale@wanadoo.fr		
	05230 LA BATIE NEUVE		www.lapastorale.net		
LE CAP	Aérodrome de Gap Tallard	+ 33 4 92 54 05 05	info@hotel-lecap.fr		
	05130 TALLARD		www.lecapresort.com		
MURET	Le Village	+33 4 92 57 83 02	hotelmuret@wanadoo.fr		
	05130 SIGOYER		www.hotel-muret.com		

**			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
AZUR	La Freissinouse	+ 33 4 92 57 81 30	contact@hotelazur-fr.com
	05000 GAP		www.hotelazur-fr.com

NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
GAILLARD	Ceüse	+33 4 92 57 80 42	Hotel-gaillard.ceuze@wanadoo.fr
	05400 MANTEYER		
LE MAS D'ESTELLO	Face à l'aérodrome	+ 33 4 92 54 13 22	contact@lemasdestello.fr
	RN85		www.lemasdestello.fr
	05130 TALLARD		
HOTELLERIE NOTRE	Notre Dame du Laus	+33 4 92 50 30 73	reception@notre-dame-du-laus.com
DAME DU LAUS	05130 SAINT ETIENNE-LE-		www.sanctuaire-notredamedulaus.com
	LAUS		
HOTEL DE LA HAUTE	Les Grillons	+33 4 92 34 60 05	hotel-haute-provence@orange.fr
PROVENCE	Avenue du Général de		www.hotel-de-la-haute-provence.fr
	Gaulle		
	04510 MALLEMOISSON		
DOMAINE DU VERNET	Lieu-dit Souquets	+33 4 92 34 20 24	domaine-du-vernet@orange.fr
	04140 LE VERNET		www.domaine-du-vernet.com

11.2 A Monaco

	**** Luxe			
NOM DE L'HOTEL	Adresse	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET	
FAIRMONT HOTEL	12 avenue des Spélugues	+377.93.50.65.00	montecarlo@fairmont.com	
		+377.93.30.01.57	www.fairmont.com	
HERMITAGE	Square Beaumarchais	+377.98.06.40.00	resort@sbm.mc	
		+377.98.06.59.70	www.montecarloresort.com	
HOTEL DE PARIS	Place du Casino	+377.98.06.30.00	resort@sbm.mc	
		+377.98.06.59.03	www.montecarloresort.com	
METROPOLE PALACE	4 avenue de la Madone	+377.93.15.15.15	metropole@metropole.com	
		+37793.25.24.44	www.metropole.mc	







PORT PALACE HOTEL	ORT PALACE HOTEL 7 avenue Président J.F. Kennedy		contact@portpalace.com
		+377.97.97.90.08	www.portpalace.com

Nom de l'hotel	Adresse	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET	
LE MERIDIEN	22 avenue Princesse Grace	+377.93.30.98.80 +377.93.15.79.46	resa@lemeridien-montecarlo.com www.lemeridien-montecarlo.com	
MONTE-CARLO BAY HOTEL & RESORT	40 Avenue Princesse Grace	+377.98.06.02.00 +377.98.06.00.03	resort@sbm.mc www.montecarlobay.com	
MONTE-CARLO BEACH HOTEL	Route du Beach (Avenue Princesse Grace)	+377.98.06.41.51 +377.98.06.50.50	resort@sbm.mc www.montecarloresort.com	

Nom de l'hotel	Adresse	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
AMBASSADOR	10 avenue Prince Pierre	+377.97.97.96.96 +377.97.97.96.99	ambassador@monte-carlo.mc www.ambassadormonaco.com
COLUMBUS	23 avenue des Papalins	+377.92.05.90.00 +377.92.05.91.67	info@columbushotels.com www.columbushotels.com
MIRAMAR	1 avenue Président J.F. Kennedy	+377.93.30.86.48 +377.93.30.26.33	info@hotel-miramar.mc www.hotel-miramar.mc
NOVOTEL	16 Boulevard Princesse Charlotte	+377.99.99.83.00 +377.99.99.83.10	H5275@accor.com www.novotel.com

**			
NOM DE L'HOTEL	Adresse	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
DE FRANCE	6 rue de la Turbie	+377.93.30.24.64 +377.92.16.13.34	hotel-france@monte-carlo.mc www.monte-carlo.mc/france
LE VERSAILLES	4 avenue Prince Pierre	+377.93.50.79.34 +377.93.25.53.64	hotel-versailles@monte-carlo.mc www.monte-carlo.mc/versailles

12 - RECONNAISSANCES

12.1 Autocollants

Les Concurrents recevront des numéros de reconnaissances qui devront être apposés sur la vitre avant et la vitre arrière de la voiture de reconnaissances.

Ces numéros pourront être retirés :

A Monaco – Automobile Club de Monaco – 23 Boulevard Albert 1^{er}, le <u>dimanche 15 janvier 2017</u> : de 09h00 à 18h00.

Ils pourront être aussi adressés par courrier rapide, sur demande écrite accompagnée d'un chèque de 50 €.

12.2 Carnets de reconnaissances

Au départ de chaque Epreuve Spéciale, les Concurrents recevront un carnet pour l'(les)Epreuve(s) Spéciale(s) à reconnaître.







12.3 Programme

	08h00 - 18h00	
	ES 14/16	
Lundi 16 janvier 2017	ES 15 / 17	
	ES 1	
	ES 2/13	
	08h00 – 18h00	
	ES 9/11	
Mardi 17 janvier 2017	Shakedown	
	ES 10/12	
	ES 5/8	
	07h30 - 14h00	
Mararadi 19 januiar 2017	ES 3/6	
Mercredi 18 janvier 2017	ES 4/7	

^{⇒ 2} passages maximum

12.4 Equipages participant aux reconnaissances uniquement

Les Concurrents ne participant pas au « 85^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2017 » peuvent effectuer les reconnaissances, en informant l'Organisateur. L'article 12 « Reconnaissances » du Règlement du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA devra être impérativement respecté. Un formulaire d'inscription (Annexe 8) devra être retourné à l'Organisateur, accompagné du paiement d'un montant de 1000 €.

Paiement: par chèque (ordre: Automobile Club de Monaco) ou virement bancaire (voir détails art. ENGAGEMENTS).

13 - VERIFICATIONS TECHNIQUES, MARQUAGE ET PLOMBAGE

(Voir Règlement Particulier)

14 - SEANCE DE MISE AU POINT

14.1 Participation

La séance de mise au point est obligatoire pour les pilotes de priorité 1 et 2.

La participation des autres pilotes est facultative.

Toute personne à bord de la voiture pendant le shakedown, qui n'est pas engagée dans le rallye, doit avoir signé une décharge de responsabilité fournie par l'Organisateur.

14.2 Programme

Mercredi 18 janvier 2017 de 16h00 à 18h00 : Pilotes P1, P2

de 18h00 à 20h00 : Pilotes P3 et non-prioritaires

14.3 Lieu

Cette séance de mise au point chronométrée se déroulera sur le territoire de la Commune de Gap (Route de la Garde et RD503), sur une distance de 3,35 km, dans les conditions de sécurité d'une Epreuve Spéciale.

15 - PROCEDURE DE DEPART

(Voir Règlement Particulier)

16 - PROCEDURE D'ARRIVEE

(Voir Règlement Particulier)

			
Rallye Guide 1	www.acm.mc	17	







17 - ACTIVITES RP

(Voir Rallye Guide 2)

18 - MEDIAS

18.1 Contacts

Déléguée Média WRC FIA Mme Hayley GALLAGHER

Tél: + 44 125 27 81 431 – Fax: + 44 870 11 23 179 – e-mail: hgallagher@fia.com

18.2 Procédures d'accréditation

12.2.1 Principes

1. Un maximum de trois représentants (journalistes et/ou photographes) par publication pourra être accrédité pour le Rallye Monte-Carlo.

Un maximum d'un journaliste par site internet pourra être accrédité ; aucune chasuble photographe, TV ou radio n'est attribuée aux sites internet.

- 2. Les agences doivent répondre aux mêmes critères que les publications. Les bureaux centraux ou locaux des principales agences internationales seront accrédités par la FIA.
- 3. Pour être accrédité, un Média doit disposer d'une diffusion qui réponde aux critères de qualité et de quantité de la FIA.
- 4. Les agences publicitaires, les agences de relations publiques, de marketing, etc.... ne pourront en aucun cas être accréditées en tant que Média, et l'Organisateur ne pourra délivrer d'accréditation aux représentants (attachés de presse ou autres) des sponsors, fournisseurs, constructeurs, pilotes, etc....
- 5. Un Média détenteur d'un laissez-passer permanent de la FIA souhaitant demander une accréditation pour des journalistes et/ou photographes supplémentaires doit formuler sa demande directement auprès de la FIA (sur papier en-tête + formulaire d'accréditation) www.fia.com

12.2.2 Procédures

- Les Médias étrangers doivent effectuer leur demande d'accréditation à la FIA avant le vendredi 30 décembre 2016. Le formulaire d'accréditation internationale est disponible sur le site internet de la FIA : http://www.fia.com/media-center/media_accreditation/World%20Rally%20Championship
- 2. Les Médias monégasques doivent adresser leur demande d'accréditation sur le site internet de l'Automobile Club de Monaco www.acm.mc avant le vendredi 23 décembre 2016.
- 3. Les photographes de presse sous contrat avec des publications ou des agences devront fournir un dossier justifiant la publication d'un minimum de 15 photos de l'édition précédente (2015).







- 4. Le dossier d'accréditation doit inclure :
- Le formulaire d'accréditation rempli;
- Une demande d'accréditation officielle sur papier en-tête du Média ou agence signée par le rédacteur en chef ou l'éditeur;
- Un exemplaire original de la publication et des renseignements sur cette dernière (diffusion, lectorat, périodicité...) uniquement pour les primo-demandeurs ;
- Des exemplaires d'articles publiés couvrant le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2015 et si possible également ceux qui traitent du Rallye Monte-Carlo ;
- Une photocopie de la carte de presse du représentant qui couvrira le Rallye Monte-Carlo 2016 ;
- Des informations sur la couverture prévue pour le Rallye Monte-Carlo 2016, avec des précisions sur les dates de parution ou diffusion.
- 5. Les documents envoyés en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération.

18.3 Accréditation Télévisions, Radios et Médias Digitaux

Les demandes concernant les radios, télévisions, sites internet ou autres Médias électroniques devront être adressées à : accreditation@wrc.com

18.4 Accréditation Photographes Commerciaux

Les photographes ne réunissant pas les critères ci-dessus (promotion et/ou photographes commerciaux) transmettre leur demande à : accreditation@wrc.com

18.5 Centres Média et d'Accréditation

MONACO: TBA

GAP:

Centre Média : Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein

Centre d'Accréditation: Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein

Responsable des Centres d'Accréditation et Média : Richard MICOUD - Mobile : +33 6 84 86 57 36

Horaires d'ouverture du Centre d'Accréditation :

	GAP
Lundi 16 janvier 2017	14h00 – 21h00
Mardi 17 janvier 2017	09h00 à 21h00
Mercredi 18 janvier 2017	09h00 à 21h00
Jeudi 19 janvier 2017	09h00 à 21h00

Horaires d'ouverture des Centres Média :

	GAP	MONACO
Lundi 16 janvier 2017	14h00 – 21h00	Fermé
Mardi 17 janvier 2017	09h00 - 21h00	Fermé
Mercredi 18 janvier 2017	09h00 – 22h00	Fermé
Jeudi 19 janvier 2017	09h00 - départ du dernier journaliste	Fermé







Vendredi 20 janvier 2017	08h30 - départ du dernier	Fermé
	journaliste	
Samedi 21 janvier 2017	07h00 - départ du dernier	14h00 - départ du dernier
	journaliste	journaliste
Dimanche 22 janvier 2017	Fermé	07h30 - départ du dernier
		journaliste

18.6 Conférences de Presse FIA

Conférence de Presse FIA d'avant Rallye : mercredi 18 janvier 2017 à 18h45 (Gap) Conférence de Presse FIA d'après Rallye : dimanche 22 janvier 2017 à 16h30 (Monaco)

18.7 Coordonnées Média des équipes

(Voir Rallye Guide 2)

18.8 Couverture Médiatique

(Voir Rallye Guide 2)

19 - SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE

NUMERO D'URGENCE EUROPEEN: 112

GENDARMERIE / POLICE: 17

POMPIERS: 18

CENTRE ANTI-POISON : Tél +33 4 91 75 25 25 POLICE MONACO : Tél +377 93 15 30 15

HOPITAUX

HOPITAL 1 : CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE

Adresse postale : 1 Avenue Pasteur - Monaco Téléphone avec indicatif international :

Standard: +377 97 98 99 00 - service des Urgences: +377 97 98 97 69

HOPITAL 2: HOPITAL ST ROCH

Adresse postale : 5 Rue Pierre Devoluy - Nice Téléphone avec indicatif international :

Standard: +33 4 92 03 77 77 - service des Urgences: +33 4 92 03 33 75

HOPITAL 3 : CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE-LES-BAINS Adresse postale : Quartier St Christophe - Digne-les-Bains

Téléphone avec indicatif international:

Standard: +33 4 92 30 15 15 – service des Urgences: +33 4 92 30 17 38

HOPITAL 4: CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES ALPES DU SUD

Adresse postale: 1 Place Auguste Muret - Gap

Téléphone avec indicatif international :

Standard: +33 4 92 40 61 61 – service des Urgences: +33 4 92 40 61 20

HOPITAL 5 : CENTRE HOSPITALIER DES ALPES DU SUD Adresse postale : 4 Avenue de la Libération - Sisteron

Téléphone avec indicatif international :

Standard: +33 4 92 33 70 00 – service des Urgences: +33 4 92 33 70 43







PHARMACIES

Monaco : Pharmacie Médecin Pharmacie Internationale

 19 Bd Albert 1^{er}
 22 Rue Grimaldi

 98000 Monaco
 98000 Monaco

 +377 93 30 17 06
 +377 93 30 35 99

Pharmacie J.P.F. Pharmacie Centrale
1 Rue Grimaldi 1 Place d'Armes
98000 Monaco 980000 Monaco
+377 93 30 21 94 +377 93 30 21 01

Gap: Pharmacie Périmond Pharmacie Saint Roch

19 Av de Provence 72 Av Jean Jaurès

Pharmacie Ethic'Santé

70 Route des Eyssagnières 05000 GAP 06 43 61 77 41

SERVICE DE REMORQUAGE

Monaco: Dépannage Hercule

3 Avenue des Guelfes

98000 Monaco +377 92 05 26 60

Gap: BARIDON Philippe Tallard: Alpes Assistances Dépannages

5 Route Pic Ponçon Aéropole Gap Tallard

ZA des Eyssagnières 05130 Tallard 05000 Gap +33 4 92 54 18 20

+33 4 92 52 65 75

20 - LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES

20.1 Climat, fuseau horaire et lever/coucher du soleil

Climat

Monaco : Méditerranéen

Gap: Tempéré d'influence méditerranéenne

Fuseau horaire : GMT + 1

Lever / coucher soleil

GAP MONACO

 Jeudi 19 janvier
 08h07 / 17h25
 08h00 / 17h22

 Vendredi 22 janvier
 08h07 / 17h26
 07h59 /17h23

 Samedi 23 janvier
 08h06 / 17h27
 07h58 / 17h24

 Dimanche 24 janvier
 07h58 / 17h26

20.2 Monnaie

Euro (€)

Rallye Guide 1 WWW.acm.mc 21







20.3 Electricité

220 volts – type de prise utilisée: 230 V – 50 hz

20.4 Règles de conduite

Limitation de vitesses:

- Autoroutes: 130 km/h (110 km/h par temps de pluie)

- Voies doubles séparées par un terre-plein central : 110 km/h (100 km/h par temps de pluie)

- Voies à double sens non séparées : 90 km/h (80 km/h par temps de pluie)

- Agglomérations : 50 km/h ou moins

Les autoroutes sont payantes

Les contrôles de vitesse sont fréquents.

20.5 Transports aériens

Aéroport de Nice Cote d'Azur Tél : +33 820 42 33 33 (dist. de Monaco : 30 mn – 30 km) www.nice.aeroport.fr

(dist. de Gap: 3h00 - 330 km)

Aéroport International de Grenoble Tél: +33 4 76 65 48 48

(dist. de Gap: 2h00 - environ 110 km) accueil@grenoblairport.com

www.grenoble-airport.com

Aéroport de Marseille Provence

(dist. De Gap: 1h46 – environ 176 km)Tél: +33 820 81 14 14

www.mp2.aeroport.fr

20.6 Transports Ferroviaires

Gare de Monaco Place Ste Dévote informations 36.35

20.7 Taxis

Monaco +377 93 15 01 01

Gap Abel Taxi Tél: 06 79 93 58 90

Accès Taxi Gap Tél: 06 07 64 65 25

20.8 Location de véhicules

Monaco

 AVIS
 9 avenue d'Ostende
 Tél : +377 93 30 17 53

 EUROPCAR
 47 avenue de Grande Bretagne
 Tél : +377 93 50 74 95

 HERTZ
 27 Boulevard Albert Ier
 Tél : +377 93 50 79 60

Gap

 AVIS
 Gare SNCF
 Tél: +33 4 92 51 26 09

 EUROPCAR
 6 Avenue Cdt Dumont
 Tél: +33 4 92 53 71 71

 RENT A CAR
 4 Avenue lesdiguieres
 Tél: +33 4 92 53 90 62

 ADA
 3 Avenue Marechal Foch
 Tél: +33 4 92 20 52 36

20.9 Concessionnaires automobiles

Monaco et Environs

BMW	17 avenue des Castelans - MC	Tél: +377 97 97 55 55
CITROEN	74 boulevard René Cassin - NICE	Tél: + 33 4 93 72 66 66
FORD	23 boulevard d'Italie - MC	Tél: +377 93 25 55 44
HONDA	11 rue Princesse Florestine - MC	Tél: +377 97 97 88 00
MITSUBISHI	13 boulevard Charles III - MC	Tél: +377 97 98 13 13







 PEUGEOT
 63 route de Grenoble - NICE
 Tél: +33 4 93 72 77 27

 RENAULT
 67 Chemin Valon Barla - NICE
 Tél: +33 4 93 86 88 37

 TOYOTA
 23 boulevard d'Italie - MC
 Tél: +377 93 25 25 20

Gap

 PEUGEOT
 Route de Marseille - Gap
 Tél : +33 4 92 52 15 17

 CITROEN
 Zone de Toroco - Gap
 Tél : +33 6 10 68 45 37

 RENAULT
 90 Avenue d'Embrun - Gap
 Tél : +33 4 92 53 96 96

 HYUNDAI
 Garage Rouit-52 Av. de Provence-Gap
 Tél : + 33 4 92 51 18 26

20.10 Photocopie, reprographie, impression numérique

Monaco: DITO

20 Avenue de Fontvieille

98000 MONACO

Tél: +377 93 10 11 60

Gap: A L'ATELIER ALPHA CONCEPT PLUS

33 Bd de la Libération 4 Bis Bd Pierre et Marie Curie

05000 GAP 05000 GAP

Tél: + 33 4 92 52 60 45 Tél: + 33 4 92 51 27 42